

LEGISLATIONS RELATIVES A L'AMIANTE

Liste régionale (non exhaustive) :

- Arrêté du Gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale du 10 avril 2008, relatif aux conditions applicables aux chantiers d'enlèvement et d'encapsulation d'amiante.
- Ordonnance du 5 juin 1997 relative au permis d'environnement.
- Ordonnance du 25 mars 1999 relative à la recherche, la constatation, la poursuite et la répression des infractions en matière d'environnement.
- Ordonnance du 14 juin 2012 relative aux déchets.
- Arrêté du 19 septembre 1991 de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale réglant l'élimination des déchets dangereux
- Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 30 janvier 1997 relatif au registre de déchets.

Liste fédérale (non exhaustive) :

- Arrêté royal du 16 mars 2006 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à l'amiante (M.B., 23 mars 2006) et son arrêté modificatif du 8 juin 2007 (M.B. du 22/06/07).
- Arrêté royal du 29 décembre 1988 concernant la prévention et la réduction de la pollution de l'air par l'amiante.
- Arrêté royal du 23 octobre 2001 limitant la mise sur le marché et l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses (amiante).

Liste européenne (non exhaustive) :

- Règlement (CE) n° 1013/2006 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2006 concernant les transferts de déchets.

Les textes régionaux et fédéraux sont téléchargeables sur le site du Moniteur Belge : <http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/welcome.pl> ou <http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/loi/loi.pl>

